ELECTION DU GENERAL DES JESUITES A ROME

Un des événements les plus importants du monde catholique aura lieu à la fin du mois. Il s'agit de l'élection du général des Jésuites, en remplacement du Très Rév Père Authory Anderledy.

Cette élection, qui intéresse l'univers catholique, aura lieu au Collège Allemand Hongrois, à Rome.

Le Général de la Compagnie de Jésus est nommé à vie, et il est revêtu de la suprême autorité sur tous les Jésuites du monde entier qui sont présentement au nombre de 12. 972 Comprenant : 5.751 prêtres, 3,713 scholastiques et 3,518 frères.

Le successeur du général défunt est choisi par une convention ou une assemblée générale de l'Ordre qui a été convoquée à Rome par le vicaire-général actuel, le R. P. Louis Martin.

L'ordre des Jésuites est divisé en vingt-sept provinces qui envoient chacune trois delégués a la convention : le R. P. Provincial, ex-officio, et deux autres délégués choisis par les Pères et les Recteurs des différentes maisons de chaque province.

Ces délégués avec le vicaire-général, le procureur-général, le secrétaire et les cinq assistants du défunt général, forment l'assemblée élective.

L'élection est très solennelle. Tous les membres de l'assemblée se préparent par la prière, le jeûne et une communion générale à déposer leur bulletin qui est solennellement déposé devant un crucifix

Les Jésuites du Canada ne seront pas représentés à Rome pour cette élection.

Les RR. PP. ont délégué leurs pouvoirs à certains Pères résidant à Rome et qui agiront comme délégués du Canada.

Les délégués des Etats-Unis seront le T. R Père Thomas J Campbell, provincial de la province de Maryland. New York et le R P John P. Friedon, provincial de la province de Missouri.

M. LE COMTE ALBERT DE MUN

Un portrait sympathique de M. le comte de Mun dans un journal de Paris, le *Soleil* :

"Son entrain et son zèle, son humeur militante, son tempérament d'apôtre et de croisé, sa véhémence oratoire, la flamme et la chaleur de sa parole raniment, réchauffent l'espoir de ceux qui aiment les lutteurs catholiques et, autour du nouveau Polyeucte, on prononce le grand nom de Montalembert.

Entre les deux talents et les deux hommes, on trouverait sans trop d'efforts des traits de ressemblance, des points de contact, mais la différence est cependant sensible, elle éclate à tous les yeux. Ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu et senti, ce n'est pas le souffle de feu, ce n'est pas l'enthousiasme exhubérant de Montalembert, ce courant électrique qui s'établissait du premier coup entre l'orateur et l'auditoire ; il y a aussi plus de sérénité, plus de grâce chez M Mun.

Ils se ressemblent par la netteté de leur parole incisive et de leur diction élégante, par la résolution d'un esprit qui n'est pas absolue, par la dignité de l'attitude, et l'on peut dire de M. de Mun ce qu'on disait autrefois de Montalembert : "Les difficultés le grandissent, les obstacles l'élèvent ; il dépasse les plus belles espérances." Ils se ressemblent surtout par l'unité de leur vie, par la propagande extérieure et la passion du prosélytisme. La Chambre n'est, à leurs yeux, qu'un champ clos pour y rencontrer et terrasser l'adversaire. Ils entendent qu'à cela on joigne les œuvres. La vie de Montalembert en fut toute pleine. et n'est-ce donc rien que cette grande création des cercles catholiques et ce socialisme chrétien de Monsieur de Mun ? Non plus que son illustre devancier, celui ci ne se croit pas quitte quand il a présenté de beaux developpements et déroulé de belles phrases à la tribune. Il lui faut le corps à corps de la vie quotidienne, la bataille et la croisade de tous les instants. Je dirai même qu'il se commet et s'abandonne plus volontiers avec deux mille ouvriers en blouse qu'avec trois cents députés en jaquette."

FETE A SAINT-ANTOINE DE VERCHERES

Don d'un magnifique crucifix.

La belle paroisse de Saint-Antoine de Verchères était en liesse, dimanche dernier Il y a eu une fête dont les milliers de personnes qui y ont assisté garderont un ineffaçable souvenir.

A l'instigation de MM. Giard, de Montréal, enfants de Saint-Antoine, leurs anciens co-paroissiens d'ici et d'ailleurs, résolurent, il y a quelque temps, de se réunir dans leur ancienne paroisse et c'est cette réunion de famille qui a fait la fête de dimanche.

Cette réunion avait un caractère religieux et on avait décide, comme souvenir à jamais durable, d'offrir pour l'église un grand et riche crucifix ; ce qui a été fait Ce pieux objet sort de la maison Beullac, de Montréal.

Nommons, en tête des anciens paroissiens de Saint-Antoine réunis dimanche, Sa Grandeur Mgr Gravel, évêque de Nicolet, qui s'était rendu la veille.

La messe solennelle fût célébrée par M. l'abbé Blanchard, assisté de MM. les abbés E. Caron et S. Caron.

Mgr Gravel assistait au trône et il a béni lui-même le crucifix et prononcé le sermon de circonstance.

MM. Victor Gladu, A. P Cartier, F. X. Craig et G. Violetti avaient envoyé des lettres d'excuses.

On nous pardonnera sans doute de ne pas nommer tous ceux qui ont droit aux félicitations et aux remerciements. Nous croyons devoir mentionner MM. Durocher, maire d'Ottawa, G. Dupont, A. M. Archambault, Dr J. Gadbois, J. Cartier, directeur des courses M. Robitaille, Dr Lapierre. G. Gravel, M. Dorais, M Leclair, J. M. Gendron, M. Phneuf F. Fectau, M. Maugé et, en particulier, M. le curé Dupuis, qui tous ont contribué à assurer le succès de la fête.

MM. Giard doivent être amplement remerciés de leur belle idée par le succès qu'ils ont obtenu.

NECROLOGIE

St-Hyacinthe vient de faire une grande perte dans la personne de Madame veuve Joseph Palardy, née Marie Philiote Sauart, décédée chez son fils, mardi le 9 août, à l'âge très avancé de 90 ans, 9 mois et 11 jours.

Madame Palardy a joui de ses facultés jusqu'à ses derniers moments et s'est endormie tranquillement dans le Seigneur, entourée du respect et de l'affection de ses parents.

Elle était la mère de nos amis M. le Dr M. J. Palardy de St-Hugues, et M. Louis Palardy, forgeron de cette ville.

Nous offrons à la famille, l'expression de nos plus sincères sympathies.

Monsieur l'abbé Joseph Gratton, curé de Ste-Rose, archidiocèse de Montréal, décédé le 8 du courant, était membre de la Société d'une messe, *section provinciale*

A. X. BERNARD, Chan.
Secrétaire.

Evêché de St-Hyacinthe,
10 août 1892

Le très révérend J.-B. Pelletier, Vicaire Général du diocèse de Chicoutimi décédé à l'Ile-aux-Coudres dans le courant du mois dernier, était membre de la Société d'une messe, *section provinciale.*

A. X BERNARD, chan.
Secrétaire.

Evêché de St-Hyacinthe,
11 août 1892

Echos de partout

De retour.—Notre jeune artiste, M. S. Richer, est de retour en notre ville depuis mercredi, d'un voyage à Chambly et à Richelieu. A Chambly, il est allé mettre en place un superbe tableau représentant Ste Anne enseignant la lecture à sa fille aînée, Marie. A Richelieu, notre jeune artiste a esquissé certains tableaux qui attireront les regards de nombreux admirateurs.

Trottoirs—Nous voyons avec plaisir que le comité des chemins s'est décidé de construire une traverse en face de chez M. A. Boivin. Il y en avait grandement besoin.

Accident—Un jeune Bergeron, enfant de M. Joseph Bergeron de notre ville, employé chez MM. Séguin et Lalime, manufacturiers, s'est fait écraser l'index de la main gauche dans une machine lundi.

Fausse rumeur.—La rumeur allant à dire que le Dr Migeault, M. P., avait été frappé de paralysie est heureusement controuvée.

Beau canot.—MM. E. et C. Gaudet, de St-Hyacinthe, ont fait l'acquisition d'un magnifique canot en cèdre d'une longueur de 16 pieds, d'une profondeur de 12 pouces. Ce canot sort d'une célèbre manufacture de Peterborough, Ont., et pèse 45 livres.

Les sorcerrents étrangers pour nos prochaines régates n'ont qu'à se bien tenir.

Travaux municipaux—On est à charroyer des matériaux pour la construction d'un pont sur le ruisseau qui sépare la rue Laframboise entre le dépôt du Grand-Tronc et la Fabrique de Corsets.

Le G. T. R. s'oppose à la prolongation de la rue Laframboise du coté de la nouvelle fabrique, c'est pourquoi il est question d'ouvrir dans cette direction la rue Ste-Marie.

Ces travaux vont occuper plusieurs mains durant quelque temps.

Les régates—D'après toutes les apparences les régates promettent d'être une journée de gala pour St-Hyacinthe. Le club Nautique fait de grands préparatifs et l'on s'attend à un nombre considérable d'étrangers.

La soirée dansante,—Bonnet Hop—promet d'être magnifique

Nous apprenons avec plaisir que le Club Nautique a décidé qu'il y aura pour les dames une course en chaloupe

Tous ceux qui s'intéressent à ces régates et qui auraient besoin de renseignements n'ont qu'à s'adresser à M. G. H. Hyneshaw, le secrétaire.

La foudre—Pendant l'orage qui a éclaté sur notre ville, mercredi, la foudre est tombée à l'Evêché, dans un appartement occupé par M. le curé Larocque et M. Sentenac, curé de Roxton-Falls. Le fluide a brisé trois vitres. Heureusement qu'il n'y eut pas d'autres accidents.

De retour—M. Sylva Clapin est de retour de sa tournée dans la Nouvelle-Angleterre après un heureux voyage.

De retour—M. L. A. Gendron, avocat, qui était en législature à Cacouna, est de retour en cette ville, avec sa famille.

Cause intéressante—Une cause qui intéressera vivement les cultivateurs est celle qui s'est déroulée mercredi dernier, devant M. le magistrat Perreault.

C'était une cause de Elie Bourbeau fromager de l'Auge-Gardien, vs Dame Onézime Trouillet, veuve de Narcisse Riendeau, du même lieu.

Le Demandeur Bourbeau, accuse la défendresse d'avoir altéré le lait de ses vaches, avant de l'apporter à sa fromagerie.

Un grand nombre de témoins ont été entendus de part et d'autres. L'Abbé Choquet ancien élève et chimiste, préposé à la station expérimentale tenue par la Province de Québec, au Séminaire de St-Hyacinthe, était un des témoins du Demandeur. Le témoignage de M. Choquet portait spécialement sur l'analyse de l'échantillon du lait des vaches de l'accusé. Il appert d'après cette analyse que ce lait était altéré estimant une addition d'eau de 12 o/o comparé a un bon lait normal, mais que comparé au minimum normal il devait y avoir une différence d'eau de 8 o/o.

Nombre de témoins ont été entendus du côté de la demande et tous prétendent que le lait était très pauvre.

Du côté de la défense, les témoins admettent aussi que le lait était pauvre mais disent qu'il était tel que sorti du pis des vaches

Les experts du côté de la défense n'ont cependant pas constaté la quantité d'eau qu'il y avait dans le lait et ils ne se sont astreint qu'à constater la richesse en crême de ce lait.

Le magistrat Perreault a ajourné la cause au 12 du courant pour entendre la contreprouve et juger de la plainte en cette cause.

Le résultat de ce procès est attendu avec anxiété et la décision ne manquera pas d'intéresser les cultivateurs comme les fromagers ou autres clients qui achètent leur lait.

Funérailles du curé Gratton—Les funérailles de feu M. l'abbé Gratton, curé de Sainte-Rose, ont eu lieu jeudi matin et